

Pour diffusion immédiate  
Le 4 mai 2016

## **Le gouvernement du Yukon prend des mesures pour améliorer la prestation de services sociaux**

WHITEHORSE – Le gouvernement du Yukon prend des mesures pour améliorer la prestation de services aux enfants et aux adultes handicapés.

« Un des problèmes qui nous est constamment rapporté concerne la difficulté de transition entre les programmes offerts aux enfants et aux jeunes et les services de soutien aux adultes », a affirmé le ministre de la Santé et des Affaires sociales, M. Mike Nixon. « Nous procédons à des ajustements à l'interne dans le but d'améliorer les services offerts aux bénéficiaires. »

Parmi les changements apportés récemment à la structure interne de la division des services sociaux du Ministère, notons le déplacement de la Section du soutien aux familles ayant un enfant handicapé et de la Section des services aux personnes handicapées, qui relèveront désormais du même directeur. Ce changement vise à améliorer le transfert de renseignements au sein du personnel et à faciliter la planification de la transition des programmes offerts aux jeunes vers les services aux adultes.

« Nous sommes heureux de cet ajustement, car il aura des retombées positives pour les élèves du Yukon et les jeunes ayant un handicap », a déclaré le ministre de l'Éducation, M. Doug Graham. « Les changements permettront d'offrir un meilleur soutien aux élèves avant, pendant et après leurs études secondaires. »

À partir de l'âge de seize ans, les jeunes ainsi que leur famille commencent à planifier le processus de transition. Des équipes de soutien seront maintenant à leur disposition pour les rencontrer et les aider à élaborer un plan afin d'encadrer leur passage vers la vie adulte.

« Il est extrêmement important de commencer tôt à élaborer un plan de transition visant à assurer que chaque personne bénéficie d'un soutien continu, en tenant compte des besoins individuels et des programmes et services offerts pour répondre à ces besoins », a ajouté M. Nixon.

De plus, un comité a été mis sur pied pour représenter les intérêts des personnes handicapées et permettre aux parents de prendre part au processus.

Parmi les nouvelles mesures, on compte également une allocation visant à alléger le fardeau des familles qui doivent avoir recours à des services de répit.

– 30 –

Renseignements :

Dan Macdonald  
Communications  
Conseil des ministres  
867-393-6470  
Dan.macdonald@gov.yk.ca

Marcelle Dubé  
Communications  
Santé et Affaires sociales  
867-667-3010  
marcelle.dube@gov.yk.ca

*Communiqué numéro 16-171*

Stay up to date with the latest Yukon government news by subscribing to our RSS feed here:  
<http://www.gov.yk.ca/news/rss.html>. Or follow us on Twitter @yukongov.